

2 Politique

Gouvernement/ Au terme de la proclamation officielle des résultats des législatives " L'équipe Issoze Ngondet III " expédie les affaires courantes



L'équipe Issoze Ngondet II, au sortir de son premier Conseil des ministres.

J. KOMBILE. MOUSSAVOU

Libreville/Gabon

Les ministres restent en place jusqu'à la formation du prochain gouvernement.

UN des effets immédiats de la proclamation des résultats des élections législatives par la Cour constitutionnelle, jeudi 27 décembre dernier, est incontestablement la fin des fonctions de " l'équipe Issoze Ngondet III ". Laquelle, au terme des dispositions de l'article 34 de la Loi fondamentale, est désormais chargée d'assurer l'expédition des affaires courantes

jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement. Ce qui signifie qu'elle ne peut plus exercer ses compétences en matière législative ou réglementaire et prendre des initiatives susceptibles d'engager, de façon durable, l'État. Des prérogatives devant relever du prochain gouvernement. Lequel, contrairement au précédent, sera responsable devant l'Assemblée nationale. Entendu qu'au regard de la décision rendue par la Cour constitutionnelle le 30 avril dernier, " l'équipe Issoze Ngondet III " avait été exemptée de la présentation d'un programme de politique générale devant

le Sénat, qui s'était vu attribuer les compétences dévolues au Parlement à l'exception de la révision de la Constitution par voie parlementaire, la question de confiance et la motion de censure. Ceci dit, dans les tout prochains jours, le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, devra remettre la démission de son gouvernement au président de la République, Ali Bongo Ondimba. Un rituel républicain auquel il se sera soumis à trois reprises : le 10 janvier 2016, le 27 août 2017 et le 1er mai 2018. Et pour la première fois dans l'histoire politique de notre pays, celui-ci devrait se dé-



Le siège de la Cour constitutionnelle.

rouler hors de nos frontières. Notamment à Rabat, au Maroc, lieu de convalescence du chef de l'État. Qu'à cela ne tienne, l'équipe gouvernementale sortante aura eu, entre autres, pour mission de préparer, au mieux, les dernières élections couplées (législatives et locales), de poursuivre la mise en place du Plan de relance de l'économie (PRE) et la matérialisation des mesures annoncées par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, le 31 décembre dernier, dans son traditionnel discours de vœux à la Nation. Et le moins que l'on puisse dire est que toutes

ces tâches auront été exécutées avec plus ou moins de succès. À en juger notamment par la sérénité et le calme qui ont prévalu lors des récents scrutins de renouvellement des sièges des députés, conseillers départementaux et municipaux. Car, quand bien même que l'organisation des élections politiques incombe désormais dans notre pays au Centre gabonais des élections (CGE), n'empêche que le gouvernement aura su jouer sa partition en ayant assuré la sécurité du déroulement des opérations électorales. Tout en ayant, au préalable, établi la liste électorale, assuré le convoyage du ma-

tériel électoral et fixé les centres et bureaux de vote. De même, le récent appui budgétaire du Fonds monétaire international (FMI) à notre pays est un gage de confiance à " l'équipe Issoze Ngondet III ". Laquelle s'est attelée à concrétiser la gratuité des accouchements dans les structures sanitaires publiques, à réhabiliter les établissements scolaires publics tout en dotant certains des équipements informatiques, etc. Une dynamique sur laquelle devrait surfer le prochain gouvernement. Lequel, selon toute vraisemblance, devrait comprendre moins de membres que le précédent.

... Élection du président et des membres du bureau de l'Assemblée nationale

Les députés convoqués le 11 janvier prochain

J.K.M

Libreville/Gabon

LE 11 janvier prochain, les députés seront appelés à élire le président et les membres du bureau de l'Assemblée nationale. Et très probablement, au vu de la forte majorité que détient le Parti démocratique gabonais (PDG) au palais Léon Mba, tout en tenant compte des soutiens que cette formation politique devrait bénéficier de la part de ses alliés, nul doute que le prochain occupant du perchoir sera issu des rangs du PDG. Avec ceci que, conformément aux dispositions en vigueur, des représentants

de l'opposition devraient également intégrer ledit bureau. Entendu que depuis la restauration du multipartisme dans notre pays en 1990, les règles de répartition des postes au sein du bureau de l'Assemblée nationale tiennent compte à la fois du fait majoritaire et minoritaire. Dans tous les cas, dès sa mise en place, le prochain bureau de l'Assemblée nationale, se verra remettre, par celui du Sénat, l'ensemble des dossiers et autres documents administratifs relatifs au fonctionnement de son institution. D'autant que, le 30 avril dernier, dans sa décision, la Cour constitutionnelle avait dissout

l'Assemblée nationale en confiant au Sénat certaines de ses prérogatives. De nouvelles têtes, pas connues du grand public, pourraient être amenées à constituer le prochain bureau de l'Assemblée nationale. Vu que de nombreux élus, devant constituer la 13e législature, sont des nouveaux venus en politique. Ce qui pourrait constituer une valeur ajoutée ou un handicap pour la qualité des débats parlementaires. Une chose est certaine, le prochain Premier ministre sera accueilli par les membres de ce bureau, le jour de la présentation du programme de politique générale de son gouvernement.



Le palais Léon Mba, siège de l'Assemblée nationale à Libreville.

Vie des partis politiques/PDG/Ogooué-Lolo

Puissance confirmée

SM

Libreville/Gabon

ALORS certains rêvaient de le terrasser, dans la province qui l'a vu naître, le Parti démocratique gabonais (PDG) est, d'une façon ou d'une autre, toujours la première force politique dans la province de l'Ogooué-Lolo.

Pour preuve, au terme des dernières élections législatives, onze des douze députés élus sont issus de cette formation politique. Et, tout dernièrement, à l'occasion de la manifestation présidée par la secrétaire nationale en charge de l'animation politique dans cette partie du pays, Dina Koussou, plus d'un millions de personnes ont adhéré au PDG. Et de fait,

à la vision du distingué camarade président, Ali Bongo Ondimba, qui a reçu la motion des militantes et des militants venus nombreux à cette cérémonie. Non sans lui avoir souhaité les vœux de prompt rétablissement et réaffirmer leur fidélité et engagement à sa vision politique. Laquelle accorde une place importante et prépondérante à l'épanouissement

des jeunes et des femmes. Dans son allocution, Dina Koussou s'est réjouie de ce que le PDG ait raflé, à l'issue des législatives et locales, la majorité des sièges à l'Assemblée nationale et dans les Conseils municipaux et départementaux. Preuve, selon elle, " de l'attachement des militantes et militants aux idéaux de paix, tolérance et de dialogue du PDG".



Vue des militantes.